

qualité de nouveau ministre, j'ai l'intention d'envisager toute la question du logement avec une très grande largeur de vues. J'accepterai donc volontiers toute suggestion et tout conseil provenant de toute source, à l'intérieur ou à l'extérieur des ministères du gouvernement, à l'intérieur ou en dehors des gouvernements. J'accepterai aussi volontiers toutes les recommandations que les députés jugeront à propos de me faire et j'espère que chacun d'entre eux voudra bien faire un apport utile au débat.

• (3.40 p.m.)

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, avant que le ministre termine son discours, puis-je lui poser une question? A la page 23 du texte fourni, il déclare qu'il compte présenter l'amendement relatif à l'achat de terrain à l'étape du rapport. Ne pourrait-il pas le faire plus tôt, quand le bill sera au comité? Tout le monde reconnaîtra, je crois, que là, nous pourrions examiner toutes ses ramifications. Cette solution lui conviendrait-elle?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, je verrais volontiers cet amendement adopté le plus tôt possible, mais d'après les indications de procédure que j'ai reçues et que j'ai transmises tantôt à la Chambre, c'est à l'étape du rapport que je devrais présenter cet amendement. Toutefois, s'il existait un moyen d'expédier les choses, j'en serais enchanté.

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, M. et M^{me} John Parsons d'Halifax ont dû vivre récemment plusieurs jours dans une tente dans un fond de cour par un froid de début de printemps. Ils ont lu avec intérêt et beaucoup de scepticisme la déclaration du premier ministre (M. Trudeau) d'après qui il n'y a pas de crise du logement au Canada. Mais lorsque les Parsons, comme bon nombre d'autres familles, touchent un revenu qui ne leur permet que d'affecter \$125 par mois environ au logement, c'est là un indice d'une grave anomalie que j'approfondirai plus tard dans mon discours.

J'aimerais tout d'abord féliciter le ministre du très important portefeuille qu'il détient. Actuellement il est «sans portefeuille» et j'aimerais pouvoir le féliciter de son poste de ministre de l'habitation et des affaires urbaines. Il doit toutefois demeurer ministre sans portefeuille bien qu'il soit chargé de cette très importante question de l'habitation et il n'y a personne ici qui refuserait de se joindre à moi pour lui souhaiter bonne chance. Je crois pouvoir dire—j'enfreins sans doute ainsi la règle traditionnelle qui interdit d'être aimable envers un adversaire—que son enthousiasme et sa sincérité le serviront bien dans sa recherche d'une solution à notre problème du logement.

Un an et un jour après son accession au poste de premier ministre, le très honorable représentant a vu son lieutenant au Canada anglais, son bras droit au sein du cabinet, donner sa démission. Je parle de l'ancien ministre des Transports qui s'était vu confier les questions de logement. Cet ancien ministre qui a joué un rôle si utile pour les Canadiens au sein de la Commission d'étude sur le logement, prendra, j'espère, part à ce débat; je ne l'aperçois pas à la Chambre aujourd'hui.

Au moment de sa démission, il a déclaré dans un article que publiait le *Daily Star* de Toronto, le 10 mai:

Je me vois dans l'impossibilité de tenir ma promesse (régler les problèmes urgents de l'habitation au Canada) à cause de la conception du fédéralisme que se fait le premier ministre et qui, à mes yeux, nous empêche non seulement de prendre les moyens nécessaires pour régler la crise du logement, mais aussi d'étudier d'autres questions de prime importance pour les Canadiens.

Dans la lettre qu'il a fait tenir au premier ministre au moment de sa démission le 24 avril, le ministre écrivait:

A mon avis, le gouvernement fédéral n'use pas assez de ses pouvoirs pour s'attaquer aux problèmes du logement, de la pollution, de l'inflation et du réaménagement urbain, questions qui ont une importance vitale pour les citoyens ordinaires dans notre monde moderne, dans notre société industrialisée.

J'invoquerai plus tard, monsieur l'Orateur, un argument fondé non seulement sur les propos de l'ex-ministre des Transports mais aussi sur d'autres facteurs qui devraient inciter notre Parlement à établir un ministère des affaires urbaines. Sans ce ministère, nous ne saurions entrer dans le XXI^e siècle et résoudre nos problèmes, surtout celui de la croissance qui, croyez-le ou non, fera d'ici une trentaine d'années, de la région située entre Milwaukee et Québec, une des plus grandes mégapoles au monde. Mais je parlerai de cela un peu plus tard.

Revenons maintenant à l'opinion du premier ministre sur la Constitution, et au problème qui a poussé l'ex-ministre des Transports chargé de l'habitation à démissionner du cabinet. Pas de crise du logement? Bien entendu, monsieur l'Orateur, la crise du logement n'est pas une crise générale qui touche l'ensemble de l'habitation sauf dans le sens que les coûts et l'inflation sont ressentis par tous. Mais il y a crise du logement, et c'est une crise d'envergure, pour les pauvres du Canada.

Dernièrement, le premier ministre a visité Calgary et rencontré certaines gens qui protestaient contre un nouveau groupe d'habitations dans cette ville. Ce projet entraînait la démolition de cinq maisons pour faire place à une tour à appartements et c'est par suite de l'avis d'éviction, envoyé à la vingtaine de